



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique

N°75
SEPTEMBRE 2025

INTERFACE

Journal de la Fédération Patronale et Économique

CHIFFRE-CLÉ

55%

Il s'agit du nombre d'employés qui utilisent l'IA en Suisse en 2025, un chiffre nettement supérieur à la moyenne européenne qui est de 40%. En 2025, la Suisse a enregistré une forte progression puisque le nombre d'employés utilisant l'IA était de 32% en 2024. Parmi les utilisateurs, 69% estiment que l'IA générative a renforcé leur productivité, et 64% affirment qu'elle a amélioré la qualité de leur travail. Mais cette avancée soulève aussi un enjeu de taille: seuls 28% des employeurs offrent un accompagnement jugé "très bien" ou "supérieur à la moyenne" dans l'adoption et l'usage de ces outils.

Source:

Michael Page, Talent Trends 2025, Switzerland



EDITO

Les Bilatérales III, un paquet d'accords indispensables

Les taxes douanières américaines étaient au cœur de l'actualité internationale tout au long de l'été. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, celles appliquées à la Suisse ont été relevées à 39%. Une douche froide pour notre pays, dont l'économie est largement tournée vers l'exportation.

Cette situation nous rappelle l'importance de diversifier nos marchés afin de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Ces marchés se trouvent en Asie (Chine, Japon, Inde) et en Amérique du Sud (Mercosur: Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay) mais aussi et surtout en Europe. Dans le contexte actuel incertain, notre relation avec notre plus grand partenaire économique doit être stabilisée. Chaque jour, des milliers de marchandises et de personnes circulent entre la Suisse et les pays de l'UE. Il nous faut des règles claires et équitables permettant d'assurer la sécurité juridique et économique de nos entreprises, de nos emplois et de nos hautes écoles.

Les chiffres illustrent clairement l'enjeu que représentent nos relations avec l'UE. En termes de marchandises, plus de la moitié des exportations suisses sont destinées au marché européen. Quant au marché du travail, un emploi sur cinq dans notre pays dépend directement de ces exportations. A l'heure où une pénurie de main-d'œuvre qualifiée touche plusieurs secteurs, notre pays a également besoin des travailleurs de l'UE. La participation de la Suisse à Horizon Europe, plus grand programme de recherche au monde avec un budget de 95 milliards d'euros doit, elle aussi, pouvoir être assurée sur le long-terme.

Notre souveraineté et notre indépendance restent primordiales. Mais la Suisse doit aussi restée ouverte et connectée pour garantir sa prospérité. Il est possible – et même nécessaire – de concilier notre indépendance avec une coopération étroite. Il ne s'agit pas de renoncer à ce que nous sommes, mais de garantir notre avenir.

Nadine Gobet

Directrice de la FPE-CIGA

L'INTERVIEW

URS SCHWALLER
PRÉSIDENT DE
L'INTERPROFESSION DU
VACHERIN FRIBOURGEOIS



Cette année, l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois, abritée par la Fédération Patronale et Économique, célèbre ses 30 ans d'existence et les 20 ans de l'obtention de l'AOP. Nous avons rencontré son président Urs Schwaller pour nous en dire plus sur ce produit phare du canton de Fribourg.

Urs Schwaller, quel est le rôle de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF)?

La création de l'IPVF a permis de regrouper les acteurs de la filière – producteurs de lait, fromagers et affineurs – en plaçant le Vacherin Fribourgeois AOP au centre des préoccupations. Ces trois acteurs sont les garants de la qualité du produit et il est important que ceux-ci se connaissent, se comprennent, collaborent et se fassent confiance. La réussite de notre Interprofession réside dans le fait de pouvoir aborder les problématiques ouvertement et trouver des solutions ensemble dans l'intérêt du Vacherin Fribourgeois AOP. Cela n'allait pas de soi et il a fallu du travail pour convaincre tous les acteurs. Au final, c'est l'intérêt commun qui prime pour vendre un produit d'excellente qualité. La création d'une Interprofession était également une condition pour obtenir l'AOP.

En parlant d'AOP, qu'a apporté cette appellation au Vacherin Fribourgeois?

Je suis convaincu que sans AOP, nous perdriions très vite des parts de marché mais aussi la confiance des consommateurs. Ces derniers sont d'accord de payer un certain prix, à condition d'avoir la garantie d'un produit d'excellente qualité, élaboré selon des règles strictes et soumis à des contrôles, ce que certifie une AOP. Il a fallu du travail pour que le Vacherin Fribourgeois AOP devienne une marque en laquelle les consommateurs ont confiance. Ces dernières années, nous avons fait des efforts très importants pour maîtriser la qualité, gérer les quantités et diminuer les copies. Le succès à l'étranger est aussi de plus en plus présent. Avec une production annuelle dépassant les 3'000 tonnes en 2024, je pense que l'on peut dire que l'Interprofession joue bien son rôle.

Quels sont les principaux défis à venir pour le Vacherin Fribourgeois AOP?

Le maintien de la qualité du produit, tout comme la lutte contre les copies, doivent rester au centre des préoccupations. La confiance des consommateurs se mérite tous les jours. De plus, pouvoir garantir aux acteurs de la filière une production sans restriction et garantir un juste prix du lait aux producteurs est important pour l'IPVF. Cette année, les quotas de production ont pu être fixés à 100%. Finalement, l'objectif est aussi d'augmenter les parts de marché en renforçant la notoriété du Vacherin Fribourgeois AOP à l'échelle cantonale mais aussi à l'extérieur du canton.

La Fédération Patronale et Économique (FPE) est au service de l'IPVF depuis trente ans. Que vous apporte-elle?

En déléguant nos tâches administratives à la FPE, comme la gestion des assurances sociales ou encore la comptabilité, nous pouvons nous concentrer sur notre travail principal, à savoir l'amélioration de la qualité, le maintien des volumes de production et la promotion du Vacherin Fribourgeois AOP. Nous pouvons également recourir à différents services en fonction de nos besoins, comme le service juridique. Il est important pour nous de pouvoir compter sur un support de confiance et celui-ci a fait ses preuves. Nous collaborons efficacement dans le respect mutuel de la sphère des compétences de chacun et pouvons compter l'un sur l'autre.

Qu'a prévu l'IPVF pour célébrer son année de jubilés?

Cet automne, nous serons hôte d'honneur du Salon Suisse des Goûts et Terroirs et nous aurons également une place intéressante lors des World Cheese Awards à Berne. La communication a aussi été beaucoup intensifiée pour donner encore plus de visibilité au Vacherin Fribourgeois AOP. Nous avons notamment mis l'accent sur les relations presse en invitant les médias à partir à la rencontre des différents acteurs qui font vivre le Vacherin Fribourgeois AOP, et sans qui notre produit n'existerait pas. Cette visibilité médiatique est importante afin de faire passer le message que notre produit est synonyme de qualité. La publicité a aussi été intensifiée, comme avec le placement de produit dans la série Winter Palace.

Propos recueillis
par Anaëlle Deschenaux

COUVERTURE D'ASSURANCE VIE

groupe **mutuel**

NOUVEAUTÉ!

En partenariat avec le Groupe Mutuel, nous élargissons nos prestations en proposant des **couvertures d'assurance vie (3^e pilier / prévoyance privée)**, spécialement conçues pour répondre aux besoins des personnes **indépendantes** et **dirigeants de sociétés**.

Que vous soyez à la tête de votre entreprise ou exerçiez une activité indépendante, le 3^e pilier représente un atout précieux pour :

- Protéger vos proches en cas d'invalidité ou de décès
- Planifier votre retraite
- Optimiser votre prévoyance personnelle
- Accéder à la propriété
- Bénéficier d'avantages fiscaux

Nous mettons à votre disposition des **solutions personnalisées et flexibles** afin de vous accompagner dans la constitution de votre épargne à long terme.



No 1 de l'assurance vie en Suisse: Groupe Mutuel, élue meilleure assurance vie 2025

Contactez-nous pour un **conseil sans engagement**
Christine Mauron: 026 919 87 60

VOTATIONS DU 28 SEPTEMBRE 2025

VOTATION FÉDÉRALE

Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

Cet arrêté fédéral prévoit de supprimer la taxation de la valeur locative pour les logements principaux et secondaires, en parallèle avec l'introduction dans la Constitution d'un nouvel impôt immobilier cantonal applicable aux résidences secondaires. La réforme prévoit simultanément diverses mesures contestées, comme la suppression de la déduction des frais d'entretien et, sur le plan fédéral, de celles des frais de rénovation énergétique.

Position de la FPE
La FPE recommande de refuser cet arrêté fédéral.

Arguments:

- En abolissant les déductions pour l'entretien des bâtiments, les investissements contribuant à atteindre les objectifs de transition énergétique seraient freinés.
- La suppression de ces déductions inviterait à l'inaction et conduirait à un vieillissement et à une détérioration d'une partie du parc immobilier.
- Sans déductions fiscales, les propriétaires risquent de reporter les travaux d'entretien nécessaires au risque de voir se développer le travail au noir.
- La Confédération, les cantons et les communes subiraient des pertes fiscales. Aux taux d'intérêt actuels, il manquera environ 1,7 milliards de CHF par an.

VOTATION CANTONALE

Initiative « Pour la sauvegarde du lac de la Gruyère et de ses rives »

L'initiative propose de modifier la Constitution cantonale afin de considérer le lac de la Gruyère, ses abords et l'ensemble de ses rives comme un patrimoine naturel cantonal à préserver et à protéger.

Position de la FPE
La FPE recommande de refuser cette initiative.

Arguments:

- Des mesures de protection de la nature et du paysage existent déjà sur le plan fédéral et cantonal, lesquelles concernent également le lac de la Gruyère et ses rives. De plus, le Plan directeur régional de la Gruyère contient une fiche spécifique pour la gestion et la protection des rives du lac de la Gruyère.
- Inscrire la protection d'un site spécifique dans la Constitution cantonale compliquerait les procédures, en particulier pour les communes, et permettrait de bloquer tout projet sur les rives et les abords du lac, y compris les plus légers.
- Les mécanismes légaux actuels protègent déjà efficacement le lac et ses rives, comme l'a montré l'abandon du projet Goya Onda.
- Toutes les communes riveraines se sont prononcées contre l'initiative, tout comme une large majorité du Grand Conseil.
- Tous les lacs du canton seront concernés par cette initiative.



Dans la tête d'un skieur suisse de haut niveau Interview avec Alexis Monney

Pour le quatrième épisode de notre série VOX, la FPE a eu le plaisir de rencontrer Alexis Monney à l'Auberge des Jons aux Paccots, là où tout a commencé.

Alexis Monney se confie sur ses débuts à ski, la rigueur de l'entraînement et l'importance de la famille et de l'entourage dans son parcours, des piliers essentiels qui l'aident à garder les pieds sur terre. Il parle également de la camaraderie avec ses coéquipiers, de la force du collectif et de la bonne ambiance qui règne dans l'équipe suisse.

« Pour moi, il n'y a pas vraiment de rivalité. Oui, ce sont des concurrents, mais le concurrent numéro 1 c'est moi. Le seul qui puisse changer ma course, c'est moi-même. »

Une rencontre inspirante à découvrir sur notre chaîne YouTube.



Participez à la prochaine interview VOX en live lors de notre Assemblée générale du 1^{er} octobre 2025 à 17h30 à Espace Gruyère! A cette occasion, vous aurez la chance de découvrir le parcours inspirant du cinéaste fribourgeois Pierre Monnard, connu notamment pour ses films Platzspitzbaby et Bisons, ainsi que la série Winter Palace.

*Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 septembre 2025 sur notre site internet fpe-ciga.ch/ag2025. L'assemblée est réservée aux membres de la FPE-CIGA.

ENTREPRISE ROMANDE



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE ET ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Le journal bimensuel Entreprise romande de la FER regorge d'articles mêlant économie, politique, droit du travail ou encore nouvelles technologies. Accessible en tout temps sur toutes les plateformes, le journal fournit de l'actualité en continu et s'enrichit progressivement de podcasts et de courts films vidéo.

Les membres de la FPE-CIGA, ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs, peuvent bénéficier d'un accès en ligne gratuit au journal. Celui-ci est compris dans la cotisation de membre.

Pour y accéder, il suffit de créer un compte sur entrepriseromande.ch et d'indiquer votre statut de membre au moment de la création du compte.



A vos PME, prêts? Lisez!

ER entrepriseromande.ch
L'actualité professionnelle et économique des entreprises

L'équipe d'Entreprise romande se tient à votre disposition en cas de questions ou d'éventuelles difficultés de connexion à l'adresse er@fer-ge.ch.

UN APPRENTISSAGE À LA FPE-CIGA



Suite à la réforme de l'apprentissage d'employé-e de commerce, les apprenti-e-s ont désormais des objectifs plus généraux et se familiarisent avec davantage de secteurs dans l'entreprise. Cet été, Emilien Sonney, apprenti de 2^e année, a eu l'occasion de découvrir le service communication de la FPE. Il en a profité pour interviewer sa collègue Anissa Tissot qui a terminé son apprentissage à la FPE-CIGA fin juillet.

Anissa, qu'est-ce qui t'a motivée à faire un apprentissage en tant qu'employée de commerce?

J'ai choisi de faire un apprentissage en tant qu'employée de commerce après avoir réalisé plusieurs stages dans différentes entreprises. Au début, je trouvais qu'il était difficile de trouver un domaine qui me plaisait vraiment. Mais tout a changé lors de mes stages en tant qu'employée de commerce, ce métier m'a tout de suite beaucoup plu.

Quels sont les secteurs qui t'ont le plus intéressée durant ton apprentissage, et pourquoi?

J'ai particulièrement apprécié travailler dans le service des affiliations car j'ai eu l'occasion de remplacer une collaboratrice pendant son congé maternité. J'ai beaucoup aimé ce poste qui offrait un contact direct avec la clientèle. J'ai également aimé le traitement des allocations familiales, en raison de la diversité des situations familiales.

Peux-tu me citer un souvenir de ton apprentissage à la FPE-CIGA?

La sortie à ski à Loèche-les-Bains! C'était la première fois que je participais à une sortie d'entreprise. Cela m'a permis d'échanger avec mes collègues et de mieux m'intégrer au sein de l'équipe.

Maintenant que tu as ton CFC, quels sont tes objectifs professionnels pour l'avenir?

Dès le mois de septembre, je vais poursuivre dans le domaine des assurances sociales à la Caisse cantonale à Givisiez. J'ai également vu deux de mes collègues se lancer dans le brevet, et je me dis que ce pourrait bien être la prochaine étape de mon parcours.

Donne-moi un conseil que tu donnerais aux jeunes qui souhaitent suivre un apprentissage d'employé-e de commerce?

Ayez confiance en vous! Il ne faut pas avoir peur de faire des erreurs, c'est comme ça qu'on apprend. L'apprentissage, c'est vraiment une super expérience. On découvre plein de choses différentes, on évolue énormément, autant professionnellement que personnellement. C'est le moment idéal pour se construire.



La FPE-CIGA félicite Anissa pour l'obtention de son CFC et la remercie chaleureusement pour son engagement, sa motivation et la qualité de son travail ces trois dernières années.

ASSOCIATIONS

LE PLUS LONG ÉCLAIR FOURRÉ AU MONDE EST FRIBOURGEOIS!

Le 21 juin dernier, une équipe composée d'apprentis pâtisseries-confiseurs de l'École professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg et de collaborateurs en situation de handicap et éducateurs des Ateliers de la Glâne ont battu le record du plus grand éclair fourré jamais confectionné, avec une longueur officiellement mesurée à 862,9 mètres.

Au fil de la journée, l'équipe, accompagnée de nombreux bénévoles, a monté l'éclair dans le centre commercial de Fribourg Centre. L'éclair, décliné en plusieurs goûts, a nécessité 225 kg de crème et 3'200 œufs pour la confection des 450 kg de pâte à choux. Une fois l'éclair mesuré par une juge officielle du Guinness World Records, il a été distribué aux personnes qui en avaient acheté en amont pour soutenir le projet ainsi qu'aux visiteurs de Fribourg Centre.

La Fédération Patronale et Économique, gestionnaire de plusieurs associations professionnelles du secteur de la boulangerie-pâtisserie-confiserie, dont les boulangers fribourgeois, est fière d'avoir soutenu ce projet ambitieux, valorisant la formation professionnelle ainsi que l'inclusion, tout en faisant rayonner le canton de Fribourg. Félicitations aux nombreuses personnes impliquées.





FORMATIONS

25 septembre 2025 – 8h15-12h15

Droit du travail - la gestion des congés

30 septembre 2025 – 8h30-11h30

Apprivoiser la TVA: introduction et principes généraux

2 octobre 2025 – 8h30-12h30

Maîtrisez le marketing digital pour booster votre PME

3 octobre 2025 – 15h00-17h00

Formation certifiante de 2h en réanimation cardio-respiratoire

7 octobre 2025 – 8h30-11h30

Sensibilisation aux risques cyber

9 octobre 2025 – 8h30-17h00

Recrutement digital et intelligence artificielle

28 octobre 2025 – 8h30-12h00

Créer une newsletter efficace et performante

30 octobre 2025 – 8h30-12h00

Préparer sa retraite

6 novembre 2025 – 18h00-20h00

Formation certifiante de 2h en réanimation cardio-respiratoire

11 novembre 2025 – 8h30-17h00

Comprendre et encadrer l'IA en entreprise

13 novembre 2025 – 8h30-12h30

Gestion du stress en entreprise

Programme complet et inscription sur fpe-ciga.ch/formation

DES SOLUTIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DANS LA FORMATION DE LA RELÈVE

Vous souhaitez former des apprenti·e·s et vous concentrer sur la transmission de votre savoir-faire ? Les réseaux d'entreprises formatrices fribap et ref-flex s'occupent de toute la gestion administrative et vous proposent un accompagnement professionnel et des outils adaptés pour le suivi de la formation d'apprenti·e·s.

Retrouvez plus d'informations sur leurs sites internet respectifs:



ref-flex.ch



fribap.ch

ÉVÉNEMENTS

Assemblée générale de la FPE-CIGA

suivie d'une interview du cinéaste fribourgeois, Pierre Monnard

1^{er} octobre 2025 – 17h30

Espace Gruyère

Petit-déjeuner "Jurisprudence en droit du travail et assurances sociales"

29 octobre 2025 – 7h15

Caveau BCF, Bulle

Salon Suisse des Goûts et Terroirs

29 octobre – 2 novembre

Espace Gruyère

Vendanges fiscales

6 novembre 2025 – 17h30

Espace Gruyère

Plus d'informations et inscriptions sur fpe-ciga.ch/evenements

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Le rapport d'activités 2024 de la FPE-CIGA est disponible en ligne. Découvrez-y nos temps forts ainsi que les temps forts de nos associations sous-gestion, les chiffres clés de l'année, nos implications ou encore notre offre de services.



IMPRESSUM

Edition

FPE-CIGA, Bulle

Rédaction

Anaëlle Deschenaux

Concept graphique & Mise en page

Parallèle, Bulle

Impression

media f imprimerie SA, Bulle



FPE-CIGA
Fédération Patronale
et Economique

